

Évaluation des interventions axées sur les résultats : leçons tirées et défis à venir



Actualités

À vos marques, prêts... partez !
Découvrez les nouveaux
groupes de travail thématiques

02-03



À l'affiche

Plongez dans l'évaluation des
interventions axées sur les
résultats

04-06



Focus

Voyage au Portugal pour
apprendre comment une inter-
vention axée sur le résultat peut
sauver une sylviculture de chênes

07-09



Networking

Quels avantages pour l'évaluation
représente le réseau d'information
sur la durabilité des exploitations
agricoles (RIDEA) ?

10-11

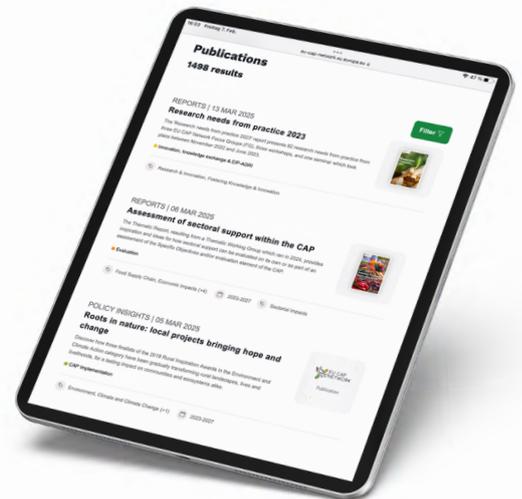


ACTUALITÉS



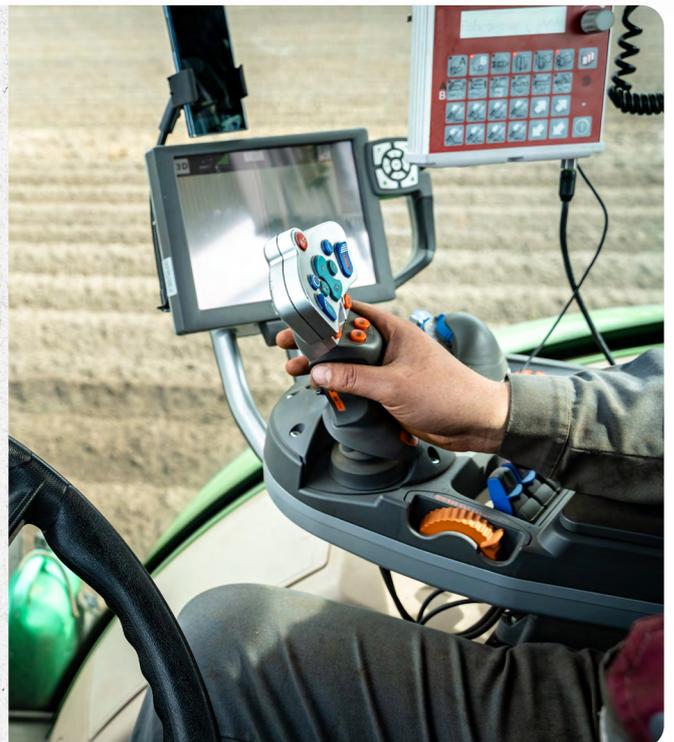
Découvrez les dernières activités du Helpdesk Évaluation

Chaque année, le Helpdesk européen d'évaluation de la PAC organise trois groupes de travail thématiques pour trouver des solutions pratiques à des questions spécifiques liées à l'évaluation de la PAC. De mars à décembre 2025, des experts et des représentants des États membres et de la Direction Générale Agriculture et Développement Rural de la Commission européenne (DG AGRI) développeront des outils pour des sujets stratégiques liés à l'évaluation de la PAC. Les résultats seront disponibles dans la base de données des publications du Réseau européen de la PAC.



Évaluation de la numérisation dans le cadre des plans stratégiques relevant de la PAC

L'objectif de ce groupe de travail thématique est de créer une compréhension commune de la manière de suivre et d'évaluer la contribution de la PAC à la numérisation de l'agriculture et des zones rurales. Bien que certains indicateurs du Cadre de performance, de suivi et d'évaluation (CPSE) puissent fournir des informations sur la numérisation, ils sont insuffisants pour donner un aperçu complet de la contribution de la PAC à la numérisation. Au cours de ce groupe de travail thématique, qui se déroulera de mars à juillet 2025, les participants exploreront les outils possibles sur la façon dont la numérisation dans le cadre des plans stratégiques relevant de la PAC (CSP) peut être mieux suivie et évaluée. Les discussions et les solutions potentielles seront résumées dans un rapport thématique.



Évaluation de l'architecture verte dans les plans stratégiques relevant de la PAC

Ce groupe de travail thématique vise à fournir des orientations aux autorités de gestion et aux évaluateurs en matière d'évaluation de la performance de l'architecture verte au niveau des États membres. Le travail se concentrera sur les aspects horizontaux de l'architecture, y compris la manière d'évaluer l'interaction entre les instruments faisant partie de l'architecture verte, entre les instruments de l'architecture verte et le reste du CSP et entre les instruments de l'architecture verte et les instruments externes au CSP. Il s'agira de déterminer s'il existe des synergies ou des contradictions dans la conception qui influencent sa performance.

D'autres aspects doivent être pris en compte, notamment la manière d'évaluer la contribution globale de l'architecture environnementale et climatique pour 2023 à 2027 par rapport à la contribution de la PAC pour la période de programmation précédente, ainsi que la manière d'évaluer les simplifications potentielles de l'architecture verte.

Ce groupe de travail thématique se déroulera entre mars et décembre 2025, les résultats finaux étant présentés dans un guide pratique qui seront publiés au début de l'année 2026.



Évaluation de la contribution de la PAC à la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire

L'objectif global de ce groupe de travail thématique est de développer des recommandations pratiques permettant aux autorités de gestion et/ou aux évaluateurs d'évaluer si la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire a été améliorée grâce au soutien de la PAC (Objectif spécifique 3).

Ce groupe de travail thématique se déroulera de mars à novembre et recommandera une série d'outils quantitatifs et qualitatifs pouvant être combinés par les autorités de gestion pour évaluer l'efficacité de leur CSP par rapport à l'objectif spécifique 3. Il précisera comment [les indicateurs du CPSE](#) peuvent être utilisés et si des indicateurs supplémentaires sont nécessaires, pour mieux refléter les progrès réalisés avec les CSP, et pour analyser les bénéfices pour les agriculteurs impliqués dans des formes de coopération, des circuits courts d'approvisionnement et des systèmes de qualité.



À L'AFFICHE

Comment l'évaluation peut-elle contribuer à façonner des interventions axées sur les résultats?

En 2024, dans le cadre d'un groupe de travail thématique, des experts ont analysé des exemples d'interventions axées sur les résultats dans des pays de l'UE et en dehors de l'UE. Ils ont souligné le rôle de l'évaluation dans toutes les phases clés de ces interventions visant à protéger l'environnement.

Les interventions axées sur les résultats (« Result-based interventions » ou RBI en anglais) sont de plus en plus discutées et utilisées pour donner aux agriculteurs et aux bénéficiaires plus de flexibilité dans la mise en œuvre de la politique agricole. Les RBI permettent aux agriculteurs de choisir les approches les mieux adaptées à leur contexte spécifique pour obtenir les résultats environnementaux souhaités, qui sont soigneusement mesurés et récompensés.

Qu'est-ce qui constitue une RBI et qu'est-ce qui n'en constitue pas ? Les experts qui ont participé au groupe de travail thématique « [Évaluation des interventions axées sur les résultats](#) », organisé par le Réseau européen de la PAC avec le soutien du Helpdesk Évaluation, se sont mis d'accord sur la définition suivante :

« Les interventions axées sur les résultats fournissent aux bénéficiaires un paiement qui dépend, au moins en partie, de la réalisation de résultats préalablement définis et vérifiables qui peuvent être mesurés sur le terrain ou estimés par des modèles scientifiques. »

Pour la période de programmation 2023-2027 de la PAC, neuf États membres ont inclus seize RBI dans leurs CSP approuvés : Autriche, Espagne, Finlande, France, Irlande, Pologne, Portugal et Slovaquie.

En outre, le groupe de travail thématique a analysé des exemples de RBI pour des projets LIFE financés par l'UE et des régimes de paiement aux États-Unis, en Australie et en Suisse.

« L'évaluation joue un rôle important à toutes les étapes des interventions axées sur les résultats et devrait prendre en compte certaines spécificités découlant des différences entre les interventions axées sur l'action et les interventions axées sur les résultats », a souligné Costas Apostolopoulos, responsable de l'évaluation du Helpdesk Évaluation et coordinateur du groupe de travail thématique.

Les principales caractéristiques des RBI, qui les distinguent des interventions axées sur l'action et qui peuvent avoir une incidence sur le processus d'évaluation, sont les suivantes :

- › **La rémunération des résultats** et la sensibilité des paiements aux différents niveaux de résultats obtenus afin d'inciter à de meilleures performances et à des bénéfices environnementaux plus importants.
- › **La flexibilité** dont jouissent les bénéficiaires pour déterminer les pratiques les plus appropriées pour atteindre les résultats escomptés.
- › **La nécessité d'un système solide d'indicateurs mesurables et identifiables** sensibles aux changements de pratiques agricoles, car ces indicateurs sont essentiels pour calculer les paiements aux bénéficiaires, mais aussi pour évaluer la contribution de chaque bénéficiaire à la réalisation des objectifs.

Dans une RBI, la définition des résultats et des indicateurs correspondants est principalement déterminée par les besoins auxquels l'intervention vise à répondre. Cela permet également d'établir un lien direct avec les objectifs correspondants du CSP.

Une évaluation ex ante accompagnant la conception des RBI peut donc contribuer à garantir que les résultats ciblés sont bien définis et que les indicateurs sont fiables, pratiques et alignés sur les objectifs de l'intervention.



Les évaluateurs peuvent aider les autorités de gestion à s'assurer que les indicateurs soient :

- **mesurables, quantifiables et vérifiables** d'une manière économique et pratique par des inspections sur le terrain, de la télédétection ou d'autres méthodes appropriées dans les limites des ressources disponibles ;
- **sensibles et réactifs aux actions spécifiques des agriculteurs** en ce qui concerne les pratiques de gestion et les changements de pratiques de gestion ;
- **clairs, simples et compréhensibles** par toutes les parties prenantes, y compris les agriculteurs, l'administration, les décideurs politiques et les évaluateurs ;
- **alignés sur les objectifs environnementaux, climatiques et autres objectifs politiques** auxquels la RBI contribue ; et
- **cohérents et fiables** dans la fourniture de données dans différents contextes et dans le temps, en tenant compte des variations environnementales, climatiques et socio-économiques.

Principaux thèmes communs identifiés dans les évaluations des interventions basées sur les résultats et stade auquel ils peuvent être principalement évalués

Thème	Phase d'évaluation		
	Ex ante	Processus ou formative	Sommative
Comportement des agriculteurs et incitations			
Conception et intégration des politiques			
Ciblage spatial et thématique			
Complexité de la mise en œuvre Équité et justice			
Défis en matière de suivi, de rapport et de vérification			
Additionnalité			
Permanence des résultats			
Déplacement			

Source : Réseau européen de la PAC soutenu par le Helpdesk européen d'évaluation de la PAC (2024)

La manière dont les résultats et les indicateurs sont formulés est essentielle à la conception des RBI, car elle influe directement sur la manière dont les bénéficiaires et les administrations perçoivent le risque lié au choix et à la mise en œuvre des RBI.

Par conséquent, les évaluations ex ante des RBI doivent tenir compte des caractéristiques comportementales des bénéficiaires visés (par exemple, leur réticence au changement) ainsi que du niveau de changement de gestion requis pour l'administration des RBI par rapport à l'administration des interventions axées sur l'action.

Lorsque les bénéficiaires potentiels manifestent une aversion au risque élevée et que les administrations ne sont pas suffisamment préparées au changement requis pour gérer une RBI, les évaluateurs peuvent recommander l'adoption d'une RBI hybride avec une composante axée sur l'action, familière à la fois aux bénéficiaires et aux administrateurs. En outre, la partie axée sur les résultats devrait comporter des indicateurs présentant les caractéristiques énumérées ci-dessus et intégrés, dans la mesure du possible, aux processus de collecte de données existants, tels que le [système intégré de gestion et de contrôle \(SIGC\)](#).

« Dans l'étape suivante, pendant la mise en œuvre », a ajouté Costas Apostolopoulos. « les évaluations peuvent contribuer à garantir que les RBI restent pertinentes, efficaces et conformes aux résultats escomptés. »

Les évaluations réalisées au cours de la mise en œuvre examinent les progrès réalisés par rapport aux résultats escomptés. Les taux d'adoption par les agriculteurs peuvent contribuer à évaluer la pertinence de l'intervention par rapport aux besoins et aux attentes des bénéficiaires.

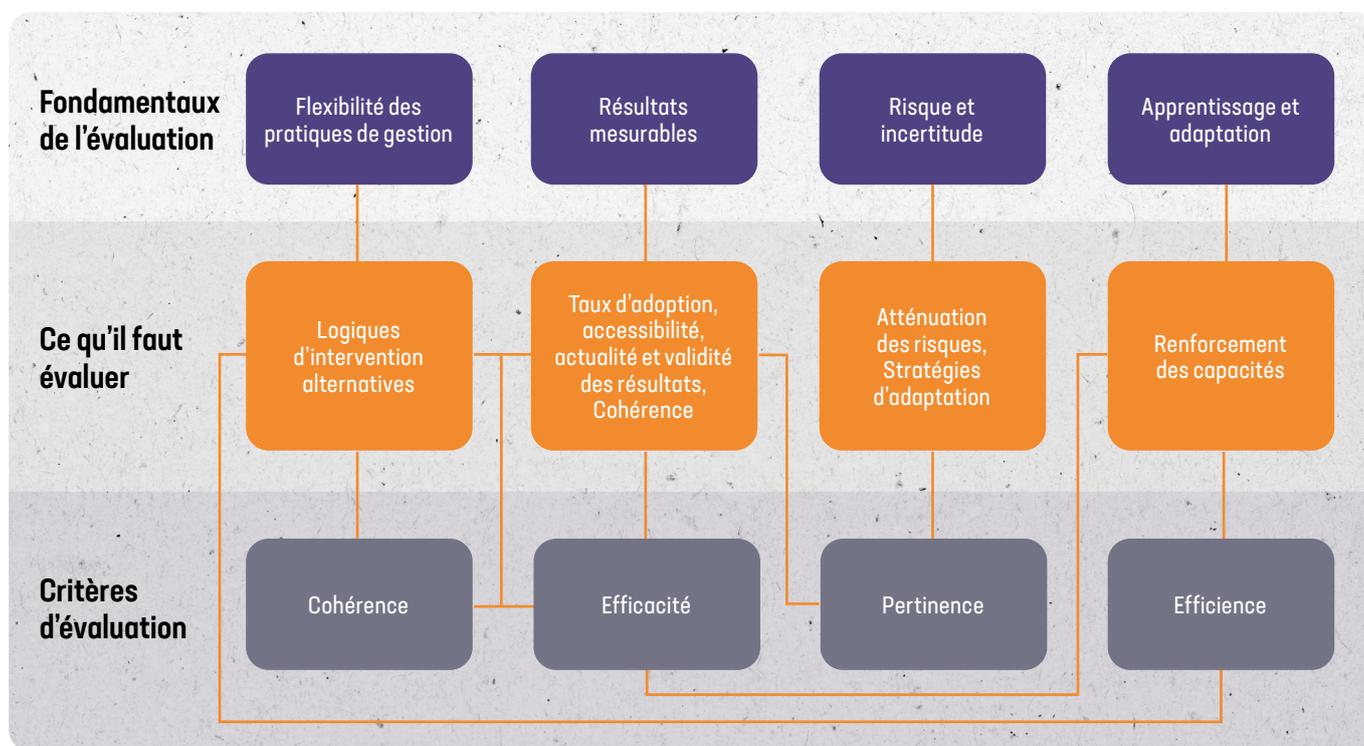
Les faibles taux d'adoption parmi les bénéficiaires peuvent être liés à des définitions de résultats et à des structures de paiement qui ne correspondent pas à la perception des risques par les bénéficiaires. D'autre part, des taux d'adoption très élevés peuvent

refléter des résultats facilement atteignables en combinaison avec des taux de paiement élevés.

D'autres aspects qui peuvent être évalués au cours de la mise en œuvre sont le degré d'atteinte des résultats et leur réalisation par rapport aux délais établis.

La flexibilité avec laquelle les bénéficiaires peuvent appliquer les pratiques de gestion les plus appropriées pour obtenir des résultats est un autre aspect important à prendre en compte. L'évaluation pendant la mise en œuvre peut analyser des logiques d'intervention alternatives au sein de l'intervention axée sur les résultats pour identifier les gains d'efficacité potentiels et formuler des recommandations qui peuvent être utilisées pour améliorer encore l'efficacité et l'efficience des interventions analysées.

Cadre conceptuel des évaluations continues des interventions basées sur les résultats



Source : Réseau européen de la PAC soutenu par le Helpdesk européen d'évaluation de la PAC (2024)

Enfin, lors des évaluations ex post des RBI, les évaluateurs peuvent analyser l'hétérogénéité des bénéficiaires, en vérifiant si les décisions relatives à la conception et à la mise en œuvre ont entraîné des distorsions potentielles. Les évaluateurs peuvent également analyser les coûts globaux par rapport aux résultats mesurés et, surtout, l'additionnalité de la RBI et la permanence des résultats mesurés.

Les évaluations ex post peuvent également fournir des recommandations sur la manière de mieux mesurer les résultats à l'avenir, de compléter les indicateurs du CPSE et de mieux démontrer la contribution nette des RBI à l'objectif (aux objectifs) correspondant(s). Par exemple, les indicateurs O.18 (nombre d'unités de gros bétail (UGB) bénéficiant d'un soutien pour le bien-être animal, la santé ou le renforcement des mesures de

biosécurité) et R.44 (part des UGB couvertes par des actions soutenues visant à améliorer le bien-être animal) du CPSE pour le bien-être animal peuvent être complétés par des indicateurs tels que celui utilisé dans l'intervention EHK-12 (amélioration des conditions pour les porcs d'engraissement) du CSP finlandais, qui concerne l'absence de blessures (nombre de carcasses avec des queues intactes traitées à l'abattoir). Ces indicateurs axés sur les animaux peuvent refléter l'amélioration globale du bien-être animal et peuvent être utilisés comme indicateurs d'impact pour mieux démontrer l'effet du soutien de la PAC en faveur du bien-être animal.

Téléchargez le rapport « [Évaluation des interventions axées sur les résultats](#) » (« [Assessment of results-based interventions](#) ») sur le site du Réseau européen de la PAC.



FOCUS

Un système axé sur les résultats permet de sauver une sylviculture de chênes au Portugal

Le montado, un système agro-sylvopastoral de la région portugaise de l'Alentejo, présente un couvert forestier ouvert composé principalement de chêne-liège (*Quercus suber*), de chêne vert (*Quercus rotundifolia*) et de chêne des Pyrénées (*Quercus pyrenaica*). Ces arbres fournissent du bois pour le charbon de bois, du liège et des glands, tout en offrant des abris pour le bétail et un ensemble de services écosystémiques. Pour contrer le déclin dû à la perte de densité des arbres et à l'absence de régénération, le plan stratégique relevant de la PAC portugais a introduit la « gestion des montados par les résultats », un système d'intervention entièrement basé sur les résultats.

João Marques, du ministère portugais de l'agriculture et de la pêche, Teresa Pinto-Correia et Isabel Ferraz-de-Oliveira, de l'université d'Évora, ont expliqué les défis et les solutions de cette intervention. L'intervention D.2.2 « gestion des montados par les résultats » est une intervention liée à l'environnement et au climat qui récompense les agriculteurs qui améliorent l'état environnemental de leurs montados en obtenant des résultats ciblés. Elle vise à contribuer au stockage du carbone dans les sols et la biomasse, à préserver les habitats et la biodiversité et à améliorer la gestion de NATURA 2000.

Comment les résultats sont-ils mesurés ?

Les résultats sont mesurés à l'aide de quatre groupes d'indicateurs correspondant à quatre dimensions environnementales : un sol sain et fonctionnel, l'amélioration de la régénération des chênes, la conservation des pâturages méditerranéens riches en biodiversité et des éléments clés (par exemple, des étangs, des affleurements rocheux) qui favorisent la biodiversité.

Les indicateurs ont d'abord été développés par le MED (Institut méditerranéen de l'agriculture, de l'environnement et du développement) de l'université d'Évora sur la base de [recherches scientifiques](#), puis testés sur le terrain. Ils reflètent tous les objectifs et favorisent leur réalisation en appliquant une évaluation holistique de chaque parcelle.



Objectifs et indicateurs de la D.2.2 « Gestion des montados par les résultats »



Résultat A

Des sols sains et fonctionnels

- > Indicateur A1 - Degré de couverture par des espèces herbacées négatives
- > Indicateur A2 - Extension des sols nus



Résultat B

Régénération du genre Quercus

- > Indicateur B1 - Densité de la régénération au stade de l'arbuste
- > Indicateur B2 - État de conservation de la régénération



Résultat C

Biodiversité des pâturages méditerranéens

- > Indikator C1 - Niveau d'équilibre herbacé de la prairie
- > Indikator C2 - Degré de couverture des chardons
- > Indikator C3 - Degré de couverture des buissons



Résultat D

Éléments singuliers (habitats préservés) qui favorisent la biodiversité

- > Indicateur D1 - Niveau de diversité des éléments singuliers
- > Indicateur D2 - Représentativité des éléments singuliers
- > Indicateur D3 - Statut de conservation des éléments singuliers

Comment le niveau de référence et les résultats obtenus sont-ils contrôlés, rapportés et vérifiés ?

Chaque parcelle est évaluée à l'aide de tous les indicateurs et peut obtenir une note globale comprise entre 0 et 10. Les paiements aux agriculteurs dépendent entièrement de la réalisation des résultats escomptés et sont basés sur la note calculée pour chaque champ, mesurée par le personnel technique préalablement formé issu des associations locales.

Le ministère a mis en place deux « bureaux de suivi locaux » pour la mise en œuvre et le suivi du programme de RBI « gestion

des montados par les résultats ». Ces bureaux, coordonnés par l'université d'Évora, intègrent trois associations de producteurs et une association de développement local. Les différentes associations locales fournissent du personnel technique pour l'évaluation des indicateurs et des conseils sur les pratiques de gestion.

Les agriculteurs sont payés en fonction de la note des parcelles, calculée au moment de l'inspection, uniquement si la note totale est égale ou supérieure à cinq.

Comment l'évaluation des plans stratégiques relevant de la PAC peut-elle bénéficier des données collectées ?

L'université d'Evora évalue actuellement l'efficacité du programme. L'équipe recueille des informations sur les parcelles bénéficiaires et non bénéficiaires afin d'appliquer une approche contrefactuelle qui permettra d'évaluer la robustesse du programme et d'améliorer sa conception.

L'équipe universitaire surveille actuellement un ensemble de parcelles d'échantillonnage, situées à l'intérieur du programme et à l'extérieur en tant que parcelles de contrôle, à l'aide d'échantillons de sol et de comptages de la biodiversité, afin de tester l'impact du programme ainsi que la qualité et l'adéquation des indicateurs.

En outre, l'équipe universitaire développe une application qui facilitera les inspections sur le terrain pour évaluer les indicateurs et l'auto-évaluation de l'agriculteur. L'application sera d'une grande utilité. La parcelle sera géolocalisée et les évaluations auront lieu exactement au même endroit de la parcelle chaque année.



Les résultats auront-ils un impact à long terme ?

Après la conception et la mise en œuvre du programme, un certain niveau de proximité et de confiance a été développé entre les agriculteurs et l'université. Les agriculteurs sont plus conscients de leurs pratiques et de ce que certains résultats peuvent signifier pour leur entreprise, mais aussi pour la protection de l'environnement. Malgré cette sensibilisation accrue et la prise en main de l'intervention par les bénéficiaires, si la RBI cesse d'être mise en œuvre après la fin de la période de programmation, il existe un risque que les agriculteurs abandonnent certaines pratiques destinées à maintenir les résultats obtenus.

Il est vrai que la difficulté pour les agriculteurs à atteindre des résultats ambitieux, se traduit généralement par la perte rapide des résultats obtenus s'ils cessent de mettre en œuvre les pratiques de gestion appropriées. Par conséquent, les incitations économiques de la RBI sont certainement essentielles pour maintenir certains résultats et soutenir les agriculteurs.





NETWORKING

Le RIDEA repousse les frontières de l'évaluation de la PAC

Cette année, le Réseau d'information sur la durabilité des exploitations agricoles (RIDEA) est appelé à remplacer le Réseau d'information comptable agricole (RICA). Lors d'un workshop organisé par le Réseau européen de la PAC sur le RIDEA en février 2025, les parties prenantes de l'évaluation ont été invitées à montrer comment elles ont utilisé les données du RICA en combinaison avec d'autres ensembles de données pour l'évaluation et comment la transition vers le RIDEA peut permettre une meilleure évaluation de la contribution de la PAC aux objectifs de durabilité de l'UE.

Lors de l'événement « [Workshop du Réseau européen de la PAC sur le Réseau d'information sur la durabilité des exploitations agricoles \(RIDEA\)](#) », une session spécifique a été consacrée à l'utilisation du RICA au cours de l'évaluation et animée par Costas Apostolopoulos, gestionnaire d'évaluation du Helpdesk Évaluation. Alors que les données du RICA étaient initialement utilisées pour l'analyse économique, leur potentiel pour l'évaluation des impacts environnementaux de la PAC a été de plus en plus exploré, avec l'idée de développer davantage l'ensemble de données disponibles au sein du RICA et de les croiser avec d'autres sources de données.

Le [Réseau d'information sur la durabilité des exploitations agricoles \(RIDEA\)](#) est une enquête de l'UE qui recueille chaque année des informations sur les exploitations agricoles. Il s'appuie sur le réseau d'information comptable agricole (RICA), qui recueille depuis plus de 60 ans des données économiques sur un échantillon annuel d'environ 80 000 exploitations agricoles dans l'UE, représentant 3,7 millions d'exploitations et 90 % de la production agricole.

Source : Commission européenne.



Gordana Manevska-Tasevska, professeur associé à l'Université suédoise des sciences agricoles, a expliqué l'[expérience suédoise](#) où des variables déjà présentes dans le RICA, telles que les dépenses en engrais ou le nombre total d'heures de travail, ont été utilisées comme variables de substitution des dimensions environnementales et sociales, afin d'analyser les effets sur la durabilité des modes d'élevage à l'herbe.



Linn Dumez, de l'Agence flamande de l'agriculture et de la pêche en [Flandre](#) (Belgique), a montré comment la base de données du RICA peut être combiné avec d'autres bases de données afin d'évaluer l'impact économique de la PAC sur les investissements. Elle a montré comment un identifiant de bénéficiaire commun a été utilisé pour relier l'ensemble de données du RICA aux bénéficiaires d'une base de données d'investissement. Cela a permis de recouper les variables économiques avec les données relatives aux exploitations agricoles bénéficiant ou non d'une aide à l'investissement.

Les deux intervenantes ont souligné les avantages de la transition entre le RICA et le RIDEA pour les évaluations de la PAC. Tout d'abord, les nouvelles variables collectées dans le cadre du RIDEA enrichiront les variables économiques existantes au niveau de l'exploitation et les compléteront par des variables environnementales et sociales. En outre, la transition facilitera la combinaison de l'ensemble de données du RIDEA avec les [données de suivi et d'évaluation \(DME\)](#) et le [système intégré de gestion et de contrôle \(SIGC\)](#).

Costas Apostolopoulos a conclu que le RIDEA est appelé à jouer un rôle crucial dans l'évaluation des progrès de la PAC vers les objectifs de durabilité. Au niveau des États membres, le RIDEA peut contribuer à améliorer la qualité des évaluations des plans stratégiques relevant de la PAC et promouvoir la transparence, la responsabilité et l'amélioration continue de la réponse de la PAC aux besoins spécifiques et aux défis de durabilité du secteur agricole de chaque État membre.

Coin lecture sur l'évaluation

- > Réseau européen de la PAC (2025) - [Évaluation du soutien sectoriel dans le cadre de la PAC](#)
- > Commission européenne, Centre commun de recherche (2025) - [Pacte Vert pour l'Europe - Progrès vers les objectifs](#)
- > Commission européenne, Centre commun de recherche (2025) - [Le réchauffement à court terme favorise l'accumulation de carbone associé aux minéraux dans les terres cultivées abandonnées](#)
- > OCDE (2025) - [Exploiter les politiques commerciales et environnementales pour accélérer la transition verte](#)





S'IMPLIQUER

Connaissez-vous des projets d'évaluation, des événements, des publications ou d'autres initiatives dignes d'intérêt ?

CAP Evaluation News se réjouit de toute contribution de la part de ses lecteurs – contactez-nous en envoyant un courriel à evaluation@eucapnetwork.eu

Calendrier des événements

Vous trouverez ci-dessous une sélection des derniers événements à venir qui peuvent aider les parties prenantes de l'évaluation à améliorer la qualité et l'efficacité des évaluations de la PAC dans l'ensemble de l'UE.

-  14-16 avril 2025 – Bordeaux, France – AES – [99ème conférence annuelle de la société d'économie agricole \(Agricultural Economics Society\)](#)
-  24 avril 2025 – Varsovie, Pologne – Présidence de l'UE – [Conférence : Possibilités d'utilisation des protéines d'insectes dans l'alimentation animale à la lumière de la législation actuelle](#)
-  5-7 mai 2025 – Varsovie, Pologne – Présidence de l'UE – [57ème Conférence des directeurs des organismes payeurs de l'UE](#)
-  26-29 août 2025 – Bonn, Allemagne – Association européenne des économistes agricoles (EAAE) – [XVIII EAAE Congress 2025: Food system transformation in challenging times](#)

Helpdesk européen d'évaluation de la PAC



Avenue des Arts 46
1000 Bruxelles, Belgique



evaluation@eucapnetwork.eu



[Site internet](#)



+32 2 808 10 24

Équipe de rédaction de la Newsletter : Margherita Sforza, Hannes Wimmer

Collaborateurs : Costas Apostopoulos, Carina Falkeson, Alice Devot, João Marques, Teresa Pinto-Correia, Isabel Ferraz-de-Oliveira

Le Helpdesk européen Évaluation de la PAC travaille sous la supervision de l'unité A.3 (Performance des politiques) de la direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne. Le contenu de cette newsletter n'exprime pas nécessairement le point de vue officiel de la Commission.

